

La Bibliothèque et la coopération

Regards externes

par Terry L. Weech

Professeur à l'Université de l'Illinois¹

Données historiques

Le propos de cet article est de montrer qu'aux États-Unis la coopération entre bibliothèques s'est développée selon un schéma décentralisé et distribué, aux niveaux local et régional, plutôt que selon un schéma centré sur le gouvernement fédéral. Il existe à cela deux raisons principales :

- le rôle du gouvernement des États et des gouvernements locaux dans les questions éducatives ;
- l'existence d'un grand nombre de bibliothèques de petite taille aux États-Unis.

Aux États-Unis, la responsabilité de l'enseignement public a généralement été laissée aux gouvernements locaux et aux gouvernements des États, et non au gouvernement fédéral. Les bibliothèques américaines ont presque toujours tenu à ce qu'on les considère comme des institutions à vocation éducative. Très tôt, le lien entre le mouvement des bibliothèques publiques et celui des établissements publics d'enseignement est venu renforcer ce rôle éducatif des bibliothèques. Conséquence logique : les bibliothèques publiques devaient être créées, gérées et financées par les gouvernements locaux. Sur ce schéma décentralisé et distribué, est venu se superposer celui de la coopération entre bibliothèques aux États-Unis.

Le développement d'un grand nombre de petites bibliothèques remonte au financement par Andrew Carnegie, à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e, de plus de 1 400 bâtiments destinés à abriter des bibliothèques. Les dons de Carnegie favorisèrent la prolifération de bibliothèques dans les petites communes. Le grand nombre de petites bibliothèques aux États-Unis est, encore de nos jours, un aspect important de la coopération entre bibliothèques.

Le XIX^e siècle

Alors que les bibliothèques universitaires figurent parmi les plus anciennes bibliothèques des États-Unis (Harvard dans les années 1640, Yale en 1701, Princeton dans les années 1760, etc.), il fallut le zèle missionnaire des fondateurs de la lecture publique aux États-Unis pour insuffler une vocation coopérative dans des bibliothèques de toutes tailles, de la plus petite à la plus grande.

En fait, le développement initial de la lecture publique américaine avait partie liée avec des activités internationales de coopération entre bibliothèques, grâce aux efforts d'un Français, Nicolas Marie Alexandre Vattemare (1796-1864), plus connu sous le nom de M. Alexandre, imitateur et ventriloque de renom. Son programme international d'échanges et de

coopération, dont il fit la promotion aux États-Unis dans les années 1840, est lié au mouvement de lecture publique dans le pays. Il visita la Bibliothèque du Congrès et engagea cet établissement à initier des échanges internationaux ; il incita par ailleurs les interlocuteurs qu'il rencontra, à Boston et ailleurs, à signer des accords internationaux d'échanges et de coopération, et à favoriser le développement de bibliothèques publiques pour abriter les collections ainsi obtenues. Certains analystes ont suggéré que la loi appelant au dépôt des documents officiels fédéraux dans les bibliothèques publiques, afin que les citoyens en eussent connaissance, trouvait son origine dans les propositions de Vattemare ayant trait aux échanges internationaux. De même, il est évident que les dons de livres et autres publications, faits par la France à des bibliothèques américaines pendant cette période, ont joué un rôle important dans le développement des bibliothèques publiques aux États-Unis. Tandis qu'en France, M. Vattemare ne jouissait pas du même respect qu'outre-Atlantique, cette « French Connection » en faveur du développement de la lecture publique américaine et de la coopération préparait le terrain pour la phase suivante du développement de la coopération entre bibliothèques aux États-Unis.

1. Texte traduit par Sébastien Bogært et Claudine Belayche, BM d'Angers.

du Congrès entre bibliothèques

La coopération écoles- bibliothèques publiques

Le développement de l'instruction publique aux États-Unis eut lui aussi un rôle important, puisqu'il fournit à la lecture publique un contexte et des missions, et contribua également à développer la coopération entre bibliothèques au cours des dernières décennies du XIX^e siècle. Horace Mann, figure de proue du mouvement pour l'instruction publique américaine au XIX^e siècle, contribua indirectement au développement de la coopération entre bibliothèques. Sous son influence, les districts scolaires furent choisis pour devenir la circonscription de prélèvement de l'impôt destiné à l'instruction publique. Dans de nombreux États, des bibliothèques furent fondées, financées et gérées par les administrations des districts scolaires, mais elles touchaient l'ensemble des citoyens et non les seuls étudiants. Lors de la conférence de l'American Library Association (ALA) de 1879, on discuta de l'opportunité de la coopération entre bibliothèques scolaires et bibliothèques publiques, opportunité renforcée par leur communauté d'objectifs. Ainsi, la coopération, au moins entre bibliothèques scolaires et publiques, était déjà une réalité aux premiers temps des bibliothèques américaines.

Le XX^e siècle (1900-1969)

Même si les influences mentionnées plus haut sont toutes importantes, il nous semble que la plus significative en matière de coopération entre bibliothèques reste celle d'Andrew Carnegie. Cette assertion peut surprendre, car son nom est avant tout connu grâce au financement de 1 400 bâtiments destinés à la lecture publique aux États-Unis. Mais le don de ces bâtiments n'a pas seulement constitué l'infrastructure d'un réseau décentralisé et diversifié de bibliothèques. Il a aussi doté l'ALA et l'école des biblio-

thèques de l'université de Chicago des moyens de leur existence. Durant cette période, l'argent de Carnegie alla également à la Bibliothèque du Congrès, à des centres bibliographiques et à des catalogues régionaux, comme ceux de Philadelphie et de Denver ; pour ces deux dernières villes, les centres bibliographiques étaient situés dans des bibliothèques publiques, et non universitaires. Et, de l'avis de certains, parmi les dons de Carnegie, c'est le financement de l'école de Chicago qui pourrait avoir eu l'influence la plus considérable.

Carleton Jœckel, enseignant à l'école des bibliothèques de Chicago, fut celui qui montra la voie en matière de coopération entre bibliothèques aux États-Unis. Dans un ouvrage dont il est l'auteur, intitulé *Gestion de la lecture publique américaine*, et qui date de 1935, il préconise la création de bibliothèques plus grandes, soit par l'agrandissement des structures existantes, soit par la création de bibliothèques à vocation régionale. Ceci est, en partie, une réponse au problème du financement de la bibliothèque qui se posait dans beaucoup de petites communes qui avaient reçu de Carnegie une dotation en bâtiments. Beaucoup d'entre elles ne disposaient pas ensuite des fonds nécessaires à atteindre le niveau minimal de service défini par l'ALA. Dans les années quarante, Jœckel présida le comité de l'ALA chargé de la planification de l'après-guerre. Le rapport issu de ce comité, intitulé « Plan national pour la lecture publique », appelle de ses vœux la création de services coopératifs régionaux compétents en matière de développement coopératif des collections, d'échanges de documents, et d'autres services proposés à tous les usagers. Il nous semble clair que Carleton Jœckel, par son ouvrage et sa façon de diriger l'ALA, dessinait le schéma coopératif pour les bibliothèques futures des États-Unis : une organisation remontant du niveau local vers le niveau régional bien plus qu'une

organisation descendant du gouvernement central vers les niveaux locaux.

L'ALA, qui avait également reçu des dons de Carnegie, définit des normes pour les bibliothèques publiques et les affina entre les années trente et les années soixante. Ces normes étaient l'écho des préconisations de Jœckel en matière de coopération régionale. Dans le même temps, l'ALA soutenait la législation fédérale qui visait à établir une aide fédérale en direction des bibliothèques de niveau local. En 1956 entra en vigueur la loi sur les bibliothèques (Library Services Act), selon laquelle seules de petites bibliothèques rurales (dans des communes de moins de 10 000 habitants) pourraient prétendre à l'aide fédérale. Cela était contraire à la philosophie et aux recherches menées par l'école des bibliothèques de Chicago, reprises par les normes de l'ALA. Mais l'ALA était consciente que, politiquement, pour espérer obtenir des financements fédéraux tant que durerait le règne des républicains, il fallait utiliser le « ressort rural », c'est-à-dire avoir un discours en direction des représentants au Congrès des communes rurales. Il fallut attendre huit ans pour qu'une évolution de la sphère politique permit de passer de la loi sur les bibliothèques (Library Services Act) à la loi sur les bibliothèques et la construction (Library Services and Construction Act), cette dernière autorisant le financement de grandes bibliothèques et plus uniquement de petites, et prévoyant également un financement spécifique pour la coopération entre bibliothèques.

L'un des effets souhaités de la législation fédérale et des législations des États des années soixante et soixante-dix, visant à encourager la coopération entre bibliothèques, était d'offrir aux utilisateurs des plus petites bibliothèques des collections normalement accessibles uniquement dans des établissements plus importants. Ainsi, la bibliothèque publique indépendante devenait un élément du réseau régional de bibliothèques, ce qui permet-

taut d'avoir accès à un plus large éventail de services et à des collections plus vastes que précédemment. À la fin des années soixante-dix et au début des années quatre-vingt, des lois furent votées dans beaucoup d'États pour inclure les bibliothèques spécialisées, les bibliothèques scolaires et universitaires, en plus des bibliothèques publiques, à des réseaux coopératifs « ouverts ». Dans ce contexte, les bibliothèques régionales et les bibliothèques d'États commencèrent à avoir un rôle plus important en matière de coordination de la coopération entre bibliothèques.

Autre forme de coopération entre bibliothèques aux États-Unis

Les bibliothèques universitaires partageaient certaines des préoccupations décrites plus haut, et prirent part à des initiatives coopératives qui avaient vu le jour au sein des bibliothèques publiques, comme le catalogage partagé, les catalogues collectifs, les emprunts réciproques et le prêt entre bibliothèques. Mais il est évident que certains aspects de la coopération étaient plus spécifiquement utiles à des bibliothèques universitaires ou à des bibliothèques de recherche. À ce titre, les plans d'acquisitions coopératives (comme le plan Farmington en 1948, le plan PL 480 en 1962 ou le plan NPAC en 1965) répondaient plus aux besoins des bibliothèques universitaires ou de recherche. Le Centre pour les bibliothèques de recherche, exemple d'établissement où furent stockés conjointement les fonds de plusieurs bibliothèques, est un autre exemple de coopération entre bibliothèques de recherche, même si quelques bibliothèques publiques ou spécialisées participèrent à ces projets coopératifs.

Certaines bibliothèques spécialisées ont également constitué des réseaux coopératifs entre établissements de même type. Le programme coopératif de la Bibliothèque nationale de médecine destiné à fédérer autour d'elle des réseaux régionaux de bibliothèques de médecine est un excellent exemple de réussite d'une telle entreprise.

Relations entre le niveau fédéral et le niveau des États

La législation fédérale américaine renforça le rôle de la bibliothèque centrale de chaque État. Le département de l'Éducation au sein du gouvernement central (et non la Bibliothèque du Congrès) devint le service gestionnaire des financements fédéraux en direction de la coopération entre bibliothèques. Les bibliothèques des États devinrent le relais pour les financements fédéraux. Ainsi, chaque bibliothèque d'État remplissait la plupart des fonctions d'une bibliothèque « nationale » pour cet État.

Le rôle de la Bibliothèque du Congrès

La Bibliothèque du Congrès a joué un rôle important dans la coopération entre bibliothèques aux États-Unis. On peut apporter un début de réponse à une question déjà largement débattue (la Bibliothèque du Congrès est-elle notre Bibliothèque nationale ?), en montrant qu'elle remplit beaucoup des fonctions constitutives d'une bibliothèque nationale. Ses contributions spécifiques à la coopération entre bibliothèques comprennent, sans s'y limiter :

- la vente de catalogues imprimés sur fiches depuis 1901 ;
- la fourniture, pour le prêt entre bibliothèques, de documents uniques faisant partie de ses collections ;
- l'entretien du Catalogue national unifié (National Union Catalog), qui recense les exemplaires détenus par les plus importantes bibliothèques de recherche des États-Unis ;
- le développement du format d'enregistrement MARC, qui a permis d'établir une norme pour des enregistrements bibliographiques lisibles en machine.

Plus récemment, le rôle de bibliothèque nationale de la Bibliothèque du Congrès a été remis en question, surtout à cause du succès du format MARC et d'autres efforts plus anciens pour renforcer la coopération dans le pays. Le fait que les ressources bibliographiques soient distribuées (cf. OCLC, RLIN, WLN), entraîne l'existence *de facto* d'un Catalogue national unifié beaucoup plus complet que celui de la Bibliothèque du Congrès. De

même, dans les secteurs couverts par le projet Bibliothèques numériques (Digital Libraries), la Bibliothèque du Congrès n'est qu'un établissement parmi d'autres pour la numérisation des collections. Le projet Mémoire de l'Amérique (American Memory Project), projet-pilote (entre 1990 et 1994) pour le lancement du projet Bibliothèque nationale numérique (National Digital Library Project), a beau être une contribution importante pour la conservation et la mise à disposition de documents patrimoniaux, ce n'est qu'un projet parmi d'autres.

Une liste des priorités pour la Bibliothèque du Congrès a récemment été établie, et c'est peut-être bien là que réside l'explication de la remise en question de son rôle de bibliothèque nationale ; par ailleurs, cela jette un éclairage particulier sur l'évolution actuelle, vers un réseau national de bibliothèques plutôt que vers une seule bibliothèque nationale.

Il est significatif que cette liste des priorités évite d'employer le terme de « bibliothèque nationale ». De fait, de récents entretiens avec l'administrateur de la Bibliothèque du Congrès parus dans la presse font référence, en parlant de cet établissement, à une « bibliothèque du peuple » plutôt qu'à une « bibliothèque nationale » (*Chicago Tribune*). Une « bibliothèque du peuple » : voici, à n'en pas douter, une terminologie clairement orientée vers les parlementaires du Congrès, tout particulièrement en année électorale. Mais elle mène également à une confusion sur le rôle actuel de la bibliothèque dans le réseau national.

Les composantes du réseau américain de bibliothèques

Outre la Bibliothèque du Congrès, il existe aux États-Unis deux bibliothèques qui remplissent le rôle de bibliothèques nationales dans des domaines spécialisés : la Bibliothèque nationale de médecine et la Bibliothèque nationale d'agriculture. Ces deux bibliothèques nationales ont activement contribué à donner accès à des notices bibliographiques et à des sources d'information spécialisées.

Dans chacun des cinquante États de l'Union, il existe une bibliothèque d'État qui centralise la coopération entre biblio-

thèques à l'intérieur de ses limites administratives. La majorité des crédits fédéraux pour la coopération des bibliothèques est répartie entre les bibliothèques locales et régionales, par l'entremise de la bibliothèque de l'État. Cette structure a été volontairement définie pour renforcer les bibliothèques de l'État et leur donner une meilleure visibilité et une vue globale de la répartition des fonds fédéraux. Nombre d'États prévoient des crédits et soutiennent la coopération entre bibliothèques, à l'intérieur de l'État, parfois même au-delà de ses limites, par des décisions inter-États de coopératives qui dépassent ses limites administratives. C'est la bibliothèque de l'État, souvent, qui coordonne des actions de coopération, telles que plan de développement des collections, fourniture de documents, et catalogues collectifs en ligne des bibliothèques de cet État.

À l'intérieur de chaque État, les bibliothèques locales sont souvent adhérentes de coopératives régionales. Certaines d'entre elles vivent des adhésions versées par les bibliothèques locales. D'autres sont soutenues par des crédits fédéraux et de l'État. Alors que des coopératives locales peuvent exister dans quelques cas, la plupart des actions de coopération sont maintenant coordonnées, soit par l'État, soit par des réseaux inter-États. Certains sont de niveau national, ou sont adhérents d'associations nationales, telles que « l'Agence pour l'information en réseau », le « Projet nord-américain de prêt entre bibliothèques et de fourniture de documents », la « Fédération nationale des bibliothèques numérisées ».

D'autres agences préfèrent une adhésion régionale qui concerne plusieurs États. Exemple : le « Comité de coopération institutionnelle des dix universités », dans le centre-est des États-Unis.

En conclusion

Comment caractériser l'état actuel de la coopération entre bibliothèques et la fourniture d'information et de données bibliographiques au public aux États-Unis ? En fait, cette coopération reflète la structure de presque toutes les bibliothèques des États-Unis : du bas vers le haut, commençant par les bibliothèques locales qui décideront de travailler ensemble dans un objectif commun partagé.

La petite bibliothèque a toujours été un problème pour qui voudrait faire une planification. La plupart des services coopératifs rendus par la Bibliothèque du Congrès (LC) ont été conçus pour bénéficier aux grandes bibliothèques de recherche, dont la clientèle a les moyens et l'intérêt d'accéder à des collections importantes. La majorité, pourtant, des bibliothèques aux États-Unis est composée de « petites bibliothèques ». Ce n'est que très récemment que leurs usagers qui pourraient avoir besoin d'accéder à des ressources documentaires régionales ou nationales sont devenus égaux à ceux qui utilisaient les grandes bibliothèques et avaient la possibilité d'y accéder. Cet accès, pour les usagers de petites bibliothèques, a commencé par les coopératives locales et régionales. Mais, beaucoup de petites bibliothèques n'ont pas encore maintenant le personnel ou les moyens pour se connecter aux réseaux informatiques.

L'une des solutions pourrait être une Bibliothèque nationale dont la mission serait de coordonner ce type d'action. À cette date, ceci est effectué par les agences des États par certaines organisations professionnelles comme les groupements ou autres associations de bibliothèques. Nous en sommes à nous interroger sur la meilleure méthode pour fournir de l'information aux petites bibliothèques, aussi bien qu'aux grandes.

De fait, la Bibliothèque du Congrès a été la Bibliothèque nationale des États-Unis. Mais cette mission a bien souvent été perçue comme seconde par rapport à celle fondamentale d'être la Bibliothèque du Congrès des États-Unis. Nombre de tentatives ont été faites pour affermir le rôle de la LC en tant que bibliothèque nationale. Les programmes de la LC, comme la fourniture de fiches bibliographiques imprimées, le National Union Catalogue, ont été des éléments importants pour définir des normes de description bibliographique, encourager le partage des ressources. Plus récemment, des apports comme le format MARC, la participation au projet de bibliothèque numérisée ont confirmé l'idée que la LC devrait être reconnue comme une bibliothèque nationale à part entière.

Mais, nombre de fonctions des bibliothèques nationales ne sont pas assurées par la LC. Les États-Unis n'ont toujours pas de bibliographie nationale. Les biblio-

thèques dépendent de réseaux bibliographiques très décentralisés ou distribués. Aujourd'hui, des réseaux bibliographiques – comme OCLC, RLIN ou WLN – sont presque la bibliographie universelle qu'était jadis le National Union Catalogue. Cette vue avec un peu de recul du rôle de la LC dans la coopération aux États-Unis revient à dire que la LC joue un rôle important pour les actions de coopération. Mais trop souvent préoccupée par ses propres objectifs, et limitée dans ses moyens financiers, elle ne peut être réellement la pierre de touche de la coopération entre bibliothèques aux États-Unis. À l'heure où nous entrons dans l'ère de la bibliothèque virtuelle, cette question doit être revue.

Récemment, une mission d'évaluation suscitée par le gouvernement sur les missions de la LC a proposé le rôle de « bourse nationale de l'information », et de coordination de la coopération entre bibliothèques. Selon cette proposition, certaines collections de la LC seraient dispersées dans d'autres établissements.

Nous sommes parvenus à un point central. Il y a toujours eu nettement à l'intérieur de la profession, deux conceptions sur la coopération entre bibliothèques et la place de la LC. La position majoritaire était de soutenir les réseaux de bibliothèques installées dans les localités. Un peu moins de collègues consultés soutenaient la conception d'un réseau très centralisé, dirigé par la LC jouant à plein le rôle d'une bibliothèque nationale. Vu les dernières réflexions sur des missions de « bourse nationale d'information », certains ont pu penser que la LC deviendrait cette bibliothèque nationale ; d'autres ont lu ces recommandations comme un plaidoyer pour la décentralisation la plus aboutie. Parions que le statut *de facto* de la LC ira vers cette bibliothèque virtuelle, représentant plus de 32 000 bibliothèques aux États-Unis.

Je ne doute pas un instant que la Bibliothèque du Congrès continuera à contribuer fortement à la coopération interbibliothèques. Au point où nous en sommes, la poursuite d'un objectif de bibliothèque nationale, toujours différé, risquerait de se perdre dans le cyberspace. Nous pouvons, vraiment, nous considérer heureux de vivre de si passionnants moments.